

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Faits d'ailleurs

• FRANCE/MEURTRE À  
BESANÇON : UN MINEUR  
SUSPECTÉ D'AVOIR TUÉ UN  
HOMME À L'ARME BLANCHE

Un salon de coiffure a été le théâtre d'une mort violente dernièrement à la suite d'une altercation. Le parquet a annoncé avoir arrêté un suspect âgé de 17 ans. Ce dernier a été interpellé peu après les faits et placé en garde à vue. La victime, né en 2001, a été poignardée à mort jeudi après-midi à Besançon. "Au cours d'une altercation dans un salon de coiffure, la victime a visiblement reçu un coup de couteau", a indiqué à l'AFP le Parquet de Besançon, confirmant une information de "L'Est républicain". Le parquet a précisé qu'une autopsie allait être pratiquée.

• BRAQUAGE DANS UNE  
BIJOUTERIE PARISIENNE :  
DEUX HOMMES DÉROBENT UN  
BUTIN DE 400 000 EUROS

Des bijoux et de l'argent ont été volés dans une orfèvrerie du IV<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Le butin (bijoux et numéraires) estimé à 400 000 euros (262 millions de francs) a été emporté sans violence et les voleurs se sont enfuis. Dans un premier temps, ce butin avait été évalué à 2 millions d'euros (environ 1,3 milliard de francs). Le braquage aurait été perpétré par deux hommes.

• ÉTATS-UNIS : ELLE ROULE  
AVEC LES CADAVRES DE SES  
NEVEUX DANS LE COFFRE

Lors d'un contrôle routier, la police de Baltimore a découvert les corps de deux jeunes enfants de cinq et sept ans. La police a arrêté la conductrice – qui est la tante des deux jeunes victimes – parce qu'elle roulait trop vite et n'avait pas des papiers en règle. Cette résidente de la cité portuaire âgée de 33 ans, a été inculpée notamment pour "mauvais traitement ayant entraîné la mort" de ses deux neveux, une fille de sept ans et un garçon de cinq ans, précise la police dans un communiqué.

AEN

# Libreville : le chef d'un gang de malfaiteurs écroué

SCOM  
Libreville/Gabon

LES éléments de la Direction générale des recherches (DGR) ont procédé à l'arrestation, le 20 juillet passé, de Warren Yembit, un jeune homme soupçonné d'être à la tête d'une association de malfaiteurs qui séviraient notamment dans la commune d'Akanda. À ce dernier lieu de leurs faits d'armes, ils auraient réussi à détrousser un haut cadre du ministère des Transports. Si le chef de ce gang est depuis mercredi dernier écroué à la prison de Gros-Bouquet, par contre deux de ses complices sont activement recherchés. Les faits se seraient produits le 19 juillet dernier. J. F. M. est dans

les préparatifs de son voyage pour les vacances à l'étranger du Gabon avec sa famille. Ce jour-là, le haut fonctionnaire fait un tour au distributeur automatique, retire 400 000 francs en coupures de 10 000, avant d'aller prendre un verre avec des amis. Sauf qu'il remarque la présence d'un véhicule noir avec des vitres fumées, un Nissan immatriculé Y-306-AA, derrière le sien. Mais J. F. M. n'a pas fini de se poser des questions sur le conducteur de la voiture suspecte, qu'en quelques secondes, un individu en sort, casse la lunette arrière de sa voiture et dérobe certains effets avant de démarrer en trombe. Les 400 000 francs retirés un peu plus tôt, un chèque de 170 000 libellé à son nom, les passeports et autres billets d'avion sont donc



Photo: DR

Warren Yembit.

emportés. Les éléments de la DGR prévenus par la victime se déploient le lendemain, pour neutraliser le véhicule suspect au volant duquel se trouvait Warren Yembit. À la suite de l'interrogatoire, les fins limiers

ont été conduits là où les billets d'avion et les passeports étaient planqués. S'agissant de l'argent, le mis en cause a dit qu'il se trouverait entre les mains d'un certain Axel, actuellement en fuite.

# Port Gentil : il meurt au domicile du pasteur lors d'une séance de prière

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

KEVINNS Abraham Mabika, 24 ans, est mort le 7 juillet dernier à Port-Gentil pendant une réunion de prière au domicile du pasteur Boukosso de l'église brahamiste "Lumière du Soir". Le berger de cette église et certains fidèles présents lors de cette veillée de prière évoquent un malaise cardiaque, mais la famille du défunt dénonce l'opacité qui entoure cette mort. Selon un membre proche de la famille, le jour de sa mort, Kevinns Abraham Mabika ne montrait aucun signe de maladie lorsqu'il quitte le domicile familial vers 17 heures pour aller assister à la traditionnelle veillée de prière. Non pas à l'église "Lumière du soir" située au quartier Sibi, mais à la résidence du pasteur Boukosso, sise au quartier Bac-Aviation, derrière la scierie. Deux heures après le départ de Kevinns, sa famille

reçoit un appel téléphonique anonyme leur annonçant qu'il a fait un malaise. L'auteur de l'appel sollicite par la suite les informations sur l'hôpital où se fait suivre la famille afin d'y conduire le jeune homme. Puis, les parents se rendent aussitôt à l'hôpital où leur fils a été conduit. Une fois sur les lieux, le médecin les reçoit et leur dira que l'enfant était déjà mort avant son arrivée aux urgences. Se retournant vers le berger de l'église "Lumière du soir" pour en savoir un peu plus sur les circonstances de ce décès, les parents se heurtent au silence de ce dernier. Personne ne voulait parler. Même pas un fidèle présent ce soir-là. Ce n'est qu'une fois au poste de la Police judiciaire (PJ) que le pasteur indiquera d'abord que l'enfant s'est écroulé alors qu'ils étaient en pleine séance de prière à l'église, avant de se retracter plus tard et avouer que les faits se sont finalement déroulés à sa résidence. Un changement de version que les



Photo: Abel Eyeghe

Le domicile du pasteur où le jeune homme a trouvé la mort durant la séance de prière.

parents trouvent suspect. Lors de ses déclarations, souligne une source proche du dossier, "le pasteur aurait ajouté qu'ils ont tenté de réanimer le jeune homme avant de le conduire en clinique. Une information somme toute fausse. Puisque l'intéressé, à son arrivée à l'hôpital, portait ses chaussures et sa ceinture. Pourquoi n'ont-ils pas conduit d'urgence l'enfant dans la structure médicale la plus proche, vu qu'on dénombre pas mal de cliniques non loin du domicile du pasteur? Cela laisse tout simplement

entrevoir une négligence manifeste du pasteur et de tous ceux qui prenaient part, ce jour-là, à la réunion de prière", dénonce la source. Chose étrange, un membre de l'église portait sur ses genoux le corps du jeune homme de 20 heures à 1 heure du matin à bord du véhicule du pasteur. Avant d'être mis à la disposition des pompes funèbres. L'homme d'église qui avait été placé en garde à vue a été remis en liberté. Le jeune Kevinns Abraham Mabika a été inhumé le 31 juillet 2021 dernier.